

Pour une politique énergétique écologique et citoyenne

Mémoire de Québec solidaire
de la Capitale nationale et
Chaudière-Appalaches présenté
à la Commission sur les enjeux
énergétiques du Québec

30 septembre 2013



Présentation de Québec solidaire Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Les associations de Québec solidaire Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches regroupent les membres de Québec solidaire des onze circonscriptions de la région de la Capitale-Nationale et des sept circonscriptions de Chaudière-Appalaches. Nous visons à partager avec l'ensemble de la population nos valeurs, nos orientations et nos objectifs dans le but de construire un Québec meilleur.

Notre projet politique est fondé sur des valeurs progressistes telles que : la justice sociale et un partage équitable de la richesse, l'égalité entre les femmes et les hommes, le développement viable, l'élimination du racisme, le pacifisme, la solidarité entre les peuples. Québec solidaire milite en faveur d'un Québec souverain pour lui permettre de disposer de l'ensemble des moyens et pouvoirs afin de s'autodéterminer.

Québec solidaire se veut un parti démocratique qui favorise la prise de parole et l'influence réelle de ses membres, y compris celle des femmes et des sans voix, et qui met toutes les instances du parti à contribution. De ce fait, le parti s'inspire des principes de démocratie participative. Québec solidaire est pluraliste, c'est-à-dire qu'il permet la participation et l'expression plurielles des personnes, des collectifs, des différents points de vue et sensibilités dans un esprit d'unité. Il est égalitaire et vise une représentation paritaire des femmes et des hommes à tous les niveaux.

Tout en favorisant la promotion de politiques qui visent l'exercice universel des droits et le bien commun, Québec solidaire tient compte de la diversité des besoins, des réalités et des identités, y compris régionales. Il est inclusif et favorise, en son sein, la présence notamment des jeunes, des communautés culturelles et des personnes handicapées.

Québec solidaire vise à établir des liens égalitaires et pacifiques avec les nations autochtones avec lesquelles nous partageons ce territoire. Il nous importe donc de travailler de concert au développement de ce territoire pour le bien de nos communautés et d'en partager les ressources équitablement dans le respect de nos intérêts communs.

Lors des dernières élections, Québec solidaire a présenté des candidates et des candidats dans toutes les circonscriptions de nos régions. De plus, nous intervenons dans les débats publics sur des enjeux régionaux et locaux.

Introduction

C'est en fonction de la poursuite du développement économique, social et culturel, envisagé comme participant à l'émancipation humaine que nous avons analysé le document soumis à la consultation, intitulé «De la réduction des gaz à effet de serre à l'indépendance énergétique du Québec». En accord avec la protection de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique et la conservation des ressources naturelles, notre mémoire vise à :

1. identifier les carences et les limites de l'analyse proposée par le texte soumis à la consultation;
2. démontrer le caractère contradictoire des pistes avancées pour la nouvelle politique énergétique du Québec pour les années 2015-2025;
3. décrire les objectifs et les moyens de la politique énergétique défendus par Québec solidaire
4. énoncer comment ces objectifs et moyens peuvent répondre aux enjeux énergétiques de la région de Québec.

I. Les carences et limites de l'analyse

1. Un contexte international à peine esquissé

Le document de consultation ne présente rien ou presque des fondements de la crise énergétique actuelle au niveau mondial et des causes du réchauffement climatique. Il est important de rappeler que la cause principale du réchauffement climatique est l'utilisation de plus en plus importante des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel) depuis un peu plus d'un siècle maintenant.

Or, la priorité donnée à l'usage des combustibles fossiles est le résultat de la logique du profit poursuivi par les grandes entreprises pétrolières et gazières en quête d'une rente pétrolière de plus en plus importante. Le pétrole étant leur poule aux œufs d'or, elles veulent en profiter le plus longtemps possible. Cette volonté est partagée par les secteurs formant le complexe pétrole-auto : industrie automobile, mais aussi fabrication navale, aéronautique, pétrochimie...

Ces milieux d'affaires ont une puissance et une influence politique formidables qui leur permettent de peser lourd sur les décisions des gouvernements. Voilà pourquoi, ces milieux refusent toujours, au delà de leurs discours mystifiants (telle la publicité actuelle sur l'Oléoduc Énergie Est), d'écouter les scientifiques qui les mettent en garde depuis plus de trente ans contre le danger du réchauffement climatique et que nous assistons au blocage des négociations sur les cibles à atteindre en termes d'émissions de GES au niveau international.

C'est parce qu'il est sous l'emprise des groupes de pression pétroliers que le gouvernement canadien a maintenant rejeté tout objectif contraignant en termes de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Conséquence : nous sommes aujourd'hui dans un véritable cul-de-sac énergétique et environnemental au niveau planétaire.

2. Une absence de critique de la politique énergétique du Canada et du Québec

A. L'objectif stratégique du gouvernement Harper : faire du Canada une superpuissance énergétique

L'objectif de la stratégie du gouvernement canadien est de faire du Canada une superpuissance énergétique centrée sur l'exportation des énergies fossiles.

a. *Développer de nouveaux marchés pour les hydrocarbures*

Pour parvenir à cet objectif, le gouvernement Harper accorde tout son soutien économique et politique à l'augmentation de la production de pétrole, notamment ceux des sables bitumineux. De plus, les cibles de réduction d'émission des GES des accords de Kyoto ont été jetées à la poubelle par le gouvernement Harper. Le gouvernement du Canada

fait des pieds et des mains pour maintenir son marché aux États-Unis et pour gagner le marché de la Chine et de l'Inde. Pour soutenir la capacité concurrentielle des entreprises pétrolières, le gouvernement fédéral consacre des sommes considérables en subventions aux compagnies de ce secteur. Comme l'écrit l'IREC¹, il existait en 2008, «...63 programmes de subventions ou d'aide fiscale destinés à accroître l'exploration et le développement de la production du pétrole.» Le tournant pétrolier est un projet global du gouvernement Harper, qui consacre des milliards en subventions (également payées par les contribuables Québécois) pour l'exploitation des sables bitumineux.

Pour livrer ce pétrole vers les États-Unis, l'Europe, la Chine et l'Inde, il faut construire des oléoducs. Déjà la construction de ces derniers est planifiée (Northern Gateway vers Kitimat et Transmountain vers Barnaby et Anacorters). Le gouvernement de la Colombie-Britannique a jusqu'ici refusé la construction de ces oléoducs. Il estime que le constructeur n'a pas fourni des garanties suffisantes quant à la sécurité des oléoducs. De plus, il exige des redevances pour leur passage sur son territoire, qu'on lui refuse. Vers les États-Unis, on planifie de construire l'oléoduc Keystone XL de la compagnie TransCanada. Mais cette construction a été retardée par la résistance des écologistes. TransCanada attend donc toujours de recevoir le feu vert du président Obama.

Vers l'est, deux projets de pipelines sont mis en branle. D'abord, le renversement de la ligne 9b d'Enbridge qui utiliserait un oléoduc vieux de 40 ans pour transporter le pétrole albertain. L'autre projet, «Énergie est» est sous la responsabilité de TransCanada. Ce sont deux pipelines, qui doivent traverser le Québec pour alimenter les ports de St-Jean au Nouveau-Brunswick et Portland aux États-Unis. Ils ont pour raison d'être l'exportation sur le marché mondial du pétrole tiré des sables bitumineux, condition de la continuation du développement de cette exploitation extrêmement polluante. C'est pourquoi la construction des pipelines au Québec est un enjeu majeur pour le gouvernement canadien et pour les pétrolières afin de désenclaver cette production et lui permettre de prospérer.

b. Simplifier la réglementation environnementale

Pour accélérer la production de pétrole à partir des sables bitumineux et des autres énergies fossiles et lancer rapidement la construction d'oléoducs traversant diverses régions, le gouvernement veut diminuer les délais créés par les évaluations environnementales. Pour cela, il simplifie à outrance le processus d'approbation environnementale. Le gouvernement conservateur cherche à éliminer des normes environnementales qui pourraient devenir autant de poignées auxquelles pourraient s'accrocher des écologistes et les défenseurs de l'environnement. C'est pourquoi, il utilise des projets de loi mammoth dans lesquels il essaie de cacher un allègement considérable de ce qui est demandé aux pétrolières en termes d'évaluation et de protection environnementales.

1. Note d'intervention de l'IRÉC, numéro 11, novembre 2011, p. 3

B. L'alignement des gouvernements québécois successifs derrière la stratégie énergétique canadienne

a. Le gouvernement Charest s'est aligné sur Harper.

Le gouvernement Charest s'était rangé, malgré ses prétentions environnementalistes, derrière les plans du gouvernement conservateur. La politique énergétique du gouvernement Charest a été caractérisée par les éléments suivants :

- Soutien à l'exploitation du gaz de schiste par les intérêts privés dans une logique purement extractiviste et exportatrice ;
- Appui au complexe auto-pétrole en faisant du développement des infrastructures routières – dans un environnement de gabegie et de corruption – l'essentiel des investissements gouvernementaux ;
- Ouverture à la privatisation de l'hydro-électricité par le soutien aux minicentrales ;
- Maintien et développement de l'énergie nucléaire (Gentilly II) et d'une filière thermique (Bécancour) ;
- Refus de donner la priorité à une politique d'efficacité énergétique qui est restée marginale malgré que le coût des économies d'énergie soit trois fois moins cher que de construire de nouvelles centrales ;²
- Multiplication de discours sur la réduction des émissions du gaz à effet de serre, sans se donner les moyens d'y parvenir.

b. Le gouvernement Marois se fait le promoteur de la stratégie pétrolière fédérale.

Dans son discours d'ouverture de la session, la première ministre Pauline Marois s'est dite ouverte à l'exploitation pétrolière : « Parmi nos ressources naturelles, il y en a une qui demande une solide réflexion si nous voulons partir du bon pied. Je parle du potentiel pétrolier du Québec. Nous sommes déterminés à l'exploiter, mais à partir des pratiques les plus élevées en matière de protection de l'environnement, d'acceptabilité sociale. Quand nous produirons du pétrole, ce sera pour enrichir tous les Québécois, y compris les prochaines générations. »³ La première ministre ne semble pas préoccupée par le fait démontré que l'utilisation d'une telle ressource a un effet désastreux sur le réchauffement climatique. Elle ne semble voir aucune contradiction entre le développement des énergies renouvelables et le développement de l'industrie pétrolière.

Le gouvernement Marois a posé par la suite des gestes indiquant clairement son ralliement à la stratégie énergétique fédérale :

- en acceptant le passage des oléoducs transportant le pétrole tiré des sables bitumineux, le gouvernement péquiste devient le sauveur de la stratégie fédérale en lui offrant une porte de sortie.

2. Centrale des syndicats du Québec, Bilan du gouvernement Charest, 2012.

3. Notes de discours de la première ministre du Québec, Madame Pauline Marois, à l'occasion de l'ouverture de la 40^e législature de l'Assemblée nationale – « Un Québec pour tous »

- en nous enfonçant de plus en plus dans une stratégie de renforcement de l'exploitation des énergies fossiles. Le gouvernement péquiste souhaite développer une production pétrolière québécoise, y compris en exploitant le pétrole de schiste de l'île d'Anticosti ;
- en acceptant également l'exploitation du pétrole offshore du gisement Old Harry, ouvrant ainsi la porte à des catastrophes similaires à celle du golf du Mexique en 2010.

3. Depuis les années 80, les investissements privés ont été privilégiés et soutenus par les différents gouvernements québécois

Les différents gouvernements du Québec, qu'ils soient libéraux ou péquistes, ont privilégié depuis les années 80, des stratégies d'intervention visant l'attraction et le soutien aux investissements privées. C'est ainsi qu'a été démantelée la SOQUIP⁴. Rompant avec la logique ayant débouché sur l'étatisation des entreprises d'électricité, les gouvernements québécois ont confié à l'entreprise privée le développement de la politique énergétique québécoise. Ils ont subventionné les entreprises pétrolières en leur fournissant un accès à la ressource à des coûts très concurrentiels.

Les gouvernements du Québec ont identifié le développement économique à la croissance des entreprises pétrolières, lesquelles sont libérées au maximum des contraintes que ce soit au niveau environnemental ou fiscal. Le développement des énergies renouvelables est lui aussi soumis à la même logique de rentabilité à court terme du secteur privé. C'est ainsi que le gouvernement de Jean Charest a remis au secteur privé le développement de la filière éolienne. Le gouvernement Marois continue la même politique. Non seulement de telles stratégies du tout au privé conduisent à un développement anarchique, mais les firmes étrangères ont raflé 72 % des premiers appels d'offres pour des éoliennes. Hydro-Québec achète à prix fort l'électricité produite par les entreprises privées œuvrant dans le secteur éolien se privant ainsi de revenus substantiels en raison du prix payé trop élevé mais aussi du fait qu'elle aurait pu produire cette électricité elle-même à moindre coût. Hydro-Québec paie l'énergie éolienne, même si elle se retrouve en surplus. Si les éoliennes lui appartenaient, les faire tourner coûterait à peu près rien.

Ainsi, au lieu de créer de vastes chantiers publics qui privilégieraient le développement planifié des énergies renouvelables afin de satisfaire aux besoins de la population et de l'économie, on laisse agir les forces du marché qui permettent aux grandes entreprises du secteur énergétique, dont les pétrolières, de continuer à faire croître leurs rentes avec les conséquences désastreuses qui en découlent. Ces entreprises cherchent d'ailleurs à investir dans les énergies renouvelables pour en contrôler et souvent en ralentir le développement.

4. Jacques B. Gélinas, **Lucien Bouchard, fossoyeur de la société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP)**, *Lettre à l'Assemblée nationale*, www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ

II. Des pistes contradictoires de la nouvelle politique énergétique

1. Introduction

Les objectifs poursuivis par la future politique énergétique sont marqués par les carences mentionnées dans l'analyse qui précède et cela se reflète dans leur caractère contradictoire. Les objectifs 5 et 6 visant le secteur des hydrocarbures (voir la note)⁵ entrent en contradiction avec ceux qui les précèdent. Si on arrivait à substituer le pétrole par l'électricité, particulièrement dans le transport collectif, les commerces et les institutions, de même qu'à lancer de vastes programmes d'efficacité énergétique principalement là où on utilise des produits pétroliers pour la production d'énergie, la part des hydrocarbures dans l'assiette énergétique devrait sensiblement diminuer et nous rapprocher de l'objectif de sortir le pétrole du Québec.

Les changements climatiques imposent aux Québécoises et Québécois de réagir rapidement face à la hausse des GES. D'autant plus que nous sommes parmi les plus grands consommateurs d'énergie au monde et que notre consommation de pétrole par habitant est en constante progression en raison notamment du nombre toujours plus grand de véhicules sur nos routes et de la demande croissante en énergie du secteur commercial et institutionnel.

Les cibles de réduction de GES fixées antérieurement ne seront pas atteintes et cette situation n'est pas interrogée. La consommation d'énergie devrait continuer de croître au cours des prochaines années.

Cependant, les perspectives sont contradictoires parce que différents acteurs économiques ont des objectifs opposés. Les pétrolières et le gouvernement canadien veulent transformer le Québec en plaque tournante de la distribution du pétrole sur le continent. Les pétrolières québécoises veulent tirer des profits de l'exploitation du pétrole sur l'île d'Anticosti, dans le golfe St-Laurent et en Gaspésie alors que nombre de citoyens et de citoyennes comprennent les dangers de continuer de favoriser l'exploitation pétrolière.

-
5. La politique énergétique visera six objectifs stratégiques :
1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
 2. Utiliser les surplus d'électricité pour accentuer l'électrification des transports et développer l'industrie ;
 3. Favoriser l'efficacité énergétique dans tous les secteurs et pour toutes les sources d'énergie pour le développement des régions ;
 4. Miser sur la production d'énergies renouvelables (hydroélectricité et éoliens) et développer les énergies renouvelables émergentes (hydrolienne, solaire passif, géothermique, etc.) en favorisant le développement et l'innovation ;
 5. Explorer et exploiter de façon responsable les réserves d'hydrocarbures du territoire et valoriser cette ressource afin d'enrichir tous les Québécois ;
 6. Assurer à long terme la sécurité et la diversité des approvisionnements énergétiques du Québec.

2. Importer du pétrole tiré des sables bitumineux de l'Ouest canadien va à l'encontre de la lutte aux gaz à effet de serre

Concernant le remplacement du pétrole d'outre-mer par celui provenant de l'Alberta, il nous apparaît opportun de souligner que l'extraction et le raffinage de ce dernier figurent parmi les plus polluants, non seulement en raison des GES produits, mais aussi d'une pollution d'envergure de l'air, de l'eau utilisée, des sols et du sous-sol, mais aussi de l'environnement naturel et de la faune; et ce, sans compter les effets délétères sur la santé des citoyennes et des citoyens. Soulignons à cet effet que les raffineries sont des émetteurs majeurs de GES mais aussi de nombreux contaminants atmosphériques responsables de la détérioration de la qualité de l'air (smog, pluies acides, détérioration de la couche d'ozone) avec les conséquences connues sur la santé humaine (problèmes respiratoires et cardiaques). L'AQLPA mentionne à ce sujet qu'«en passant du raffinage d'un pétrole léger à un pétrole lourd, les émissions des raffineries impliquées pourraient aller jusqu'à tripler». Concernant le mode de transport par oléoduc de TransCanada vers l'est, actuellement envisagé pour le pétrole bitumineux, non seulement ne nous apparaît-il pas plus sécuritaire que le transport maritime ou ferroviaire, mais il aura comme grave conséquence de permettre l'expansion de l'extraction des sables bitumineux; sur le plan environnemental, la pire des solutions.

Ne serait-il pas paradoxal qu'au nom de la sécurisation de nos approvisionnements pétroliers et de potentielles économies sur le coût du pétrole de l'Ouest, nous acceptions de recevoir sur le sol québécois des oléoducs qui auraient pour effet, en désenclavant l'Alberta, de lui permettre d'exporter son pétrole extrêmement polluant et d'augmenter considérablement sa production, tel que planifié. Car, ce faisant, il est probable que les prix de ce pétrole rejoindront les prix internationaux en raison de leur nouvelle disponibilité sur les marchés, annihilant ainsi toute velléité d'économie pour le Québec !

3. Les pétrolières et les gazières veulent imposer leur modèle de développement énergétique au Québec

Les investissements lourds requis pour l'exploitation pétrolière au Québec sont faits par les grandes entreprises de ce secteur qui veulent imposer les énergies fossiles comme la principale source énergétique, laissant aux énergies renouvelables une portion congrue. C'est pourquoi le développement des énergies renouvelables et la mise en œuvre de programmes d'économie d'énergie permettant la sortie du Québec du pétrole ne peuvent qu'être le fait d'investissements publics massifs. L'état québécois doit cesser de transférer ses responsabilités relatives à l'énergie et à la protection de l'environnement à l'entreprise privée et jouer pleinement son rôle de développement dans l'intérêt de la majorité. On ne peut opter pour deux filières énergétiques, et c'est vers quoi s'oriente le gouvernement péquiste.

Le danger, démontré par la situation actuelle (peu d'investissements en RD dans les énergies alternatives) est que la position dominante et les pressions des grandes pétrolières réduisent à presque rien les efforts dans les énergies «décarbonifiées». De plus, faut-il le souligner, comme l'a fait récemment Éric Pineault de l'UQUAM⁶, nous devons éviter d'enfermer notre économie dans la révolution énergétique du siècle dernier et de succomber au «mal hollandais». Le dollar canadien a vu sa valeur augmenter considérablement par rapport au dollar américain, cela étant dû à l'augmentation du prix du pétrole et à l'augmentation des exportations de ce produit. Cela a eu comme conséquence la perte de 40 000 emplois au Québec, car les produits québécois destinés au marché américain sont devenus trop chers. Encourager l'augmentation de la production du pétrole albertain par la construction d'oléoduc va accentuer ce phénomène et notamment la perte d'emplois dans le secteur manufacturier.

Compte tenu de ce qui précède, et puisque la production du pétrole ou du gaz chez nous ne diminuera en rien la production de GES sur notre territoire, il ne nous semble pas pertinent d'envisager l'exploitation des gisements d'hydrocarbures en particulier à cause des risques industriels et environnementaux liés à ce type d'activité.

C'est au Québec de définir sa politique énergétique car il constitue un axe fondamental de son économie et du type de société dans lequel on souhaite vivre. Cette politique doit être déterminée par le bien commun et non par l'intérêt particulier des pétrolières.

6. Éric Pineault, Pétro-économie québécoise: les risques, *Le Devoir*, 23 novembre 2012. <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/364711/petro-economie-quebecoise-les-risques>.

III. Les grandes orientations de QS en matière d'énergie

Dès sa fondation, Québec solidaire a fait le choix de s'inscrire dans une orientation écologique. Ses positions sur les enjeux énergétiques ne laissent aucun doute quant à cet engagement.

1. Une transition énergétique sous la responsabilité démocratique des citoyennes et des citoyens

Dans la recherche de réponses aux défis énergétiques du Québec, il importe d'adopter une vision globale qui dépasse la seule recherche de rentabilité économique. Il s'agit de refonder notre système énergétique de façon démocratique en considérant le respect de l'environnement, la justice sociale, la transparence des informations et l'implication citoyenne des hommes et des femmes de la société québécoise.

Pour mettre en place une politique énergétique qui puisse faire reculer la consommation d'énergie, donner la priorité aux énergies renouvelables et préparer la sortie du pétrole dans un horizon déterminé, l'État du Québec doit devenir le maître d'oeuvre de cette politique. Il s'agit de compter principalement sur les investissements publics et le contrôle démocratique des choix de ces investissements. Le développement de l'éolien et des autres énergies renouvelables doit se faire par une société publique. Un plan de transition doit être élaboré démocratiquement pour organiser notre sortie du pétrole. La planification écologique qui fait de l'énergie un bien commun et public est donc une dimension essentielle de l'approche de Québec solidaire.

Cette transition énergétique de l'État québécois doit être établie démocratiquement par toute la collectivité dans laquelle les salarié-es des secteurs impliqués ont leur mot à dire en collaboration avec les citoyennes et citoyens des différentes communautés concernées et particulièrement des communautés autochtones. Il faut en finir avec les politiques de secret commercial qui empêchent tout contrôle démocratique de la part des citoyennes et citoyens du Québec. Il faut en finir également avec toute politique visant l'extinction des droits démocratiques des peuples autochtones au nom de la modernité et des politiques énergétiques.

Cela doit conduire à :

- Rejeter des hausses à répétition du prix de l'électricité pour la population du Québec et veiller à assurer l'accès de la population à l'électricité au plus bas coût possible ;
- Compléter le processus de nationalisation des entreprises oeuvrant encore dans le secteur hydroélectrique ;
- Lever le secret sur les contrats de vente à rabais entre Hydro-Québec et les entreprises, abolir ce type de contrat ;
- Assurer une politique énergétique qui fait du partage des richesses du Québec avec les peuples autochtones une dimension du respect de leur droit à l'autodétermination.

2. Élaborer et appliquer un plan de transition permettant de sortir le pétrole du Québec à l'horizon de 2030.

En ce qui concerne plus spécifiquement les hydrocarbures, Québec solidaire partage le point de vue que l'ère du pétrole tire à sa fin. Le recours à des énergies fossiles telles que le pétrole, le gaz ou le charbon doit cesser le plus rapidement possible si nous tenons à préparer un avenir exempt de pollution et de risques climatiques pour le Québec et la planète entière. Ce qui nécessite de :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 40 % par rapport à 1990, d'ici 2020, et de 95 %, d'ici 2050 ;
- Abandonner les énergies fossiles d'ici 2030 ;
- Interdire l'exploration et l'exploitation d'énergies fossiles sur le territoire du Québec, le pétrole doit rester sous terre et le pétrole off shore ne doit pas être exploité ;
- Bloquer la construction de pipelines en territoire québécois permettant de transporter le pétrole tiré des sables bitumineux ;
- Éliminer l'exploration et l'exploitation de mines d'uranium et refuser de contribuer au développement de la filière nucléaire où que ce soit dans le monde.

3. Soutenir les investissements publics dans les énergies renouvelables

Québec solidaire propose depuis sa fondation des moyens concrets pour changer notre utilisation des énergies nécessaires au fonctionnement de la société. Si la consommation d'énergie au Québec repose sur plus de 50 % d'énergies fossiles telles que le pétrole et le gaz, il y a lieu de mettre en place massivement les énergies vertes comme l'éolien, la biomasse, la géothermie ou le solaire.

- Relever les défis de la crise énergétique nécessitera également l'organisation de la transition vers ce nouveau système énergétique. Cette dernière devra être prise en charge par le secteur public. Les entreprises œuvrant dans le domaine de l'énergie devront être placées sous contrôle public par une participation majoritaire de l'État en envisageant, au besoin, leur nationalisation complète. La transition énergétique doit déboucher sur la production et l'utilisation exclusive d'énergies renouvelables pour assurer la fin de la dépendance aux hydrocarbures ;
- Assurer l'utilisation et le développement des énergies éoliennes, solaire, géothermique afin de limiter au maximum tout recours supplémentaire à l'hydroélectricité et aux énergies fossiles. Pour cela, mettre sur pied une entreprise publique Énergie-Québec, qui coordonnera la production et la distribution des énergies renouvelables sur le territoire québécois ;
- S'appuyer sur l'hydro-électricité, mais refuser les grands projets qui détruisent les rivières ;
- Bloquer tout projet de privatisation des barrages hydro-électriques et de parties de la société d'État.

4. S'orienter vers l'électrification du transport et le développement d'un transport public diversifié et gratuit.

L'an dernier, en rendant public son Plan Vert, Québec solidaire montrait la nécessité d'agir dans des domaines comme celui des transports qui produit environ 40 % des émissions de gaz à effet de serre selon le document de consultation produit pour la présente commission. Il faut donc envisager de toute urgence des mesures comme l'électrification du transport en commun, le détournement du transport de marchandises vers le réseau ferroviaire, qu'il faudra consolider et rendre plus sécuritaire, et recourir davantage au transport par voie navigable.

Voilà pourquoi nous pensons que le Québec doit s'engager dans «un vaste plan de transport à l'échelle du Québec, incluant le développement du transport public des personnes et des marchandises [...]» par

- L'électrification des moyens de transports publics et construction de lignes de tramways électrifiés à Montréal et à Québec ;
- La mise en place de trains de banlieue et de gares intermodales pour faciliter la mobilité et en finir avec la congestion de la circulation automobile particulièrement dans les grands centres urbains ;
- La mise en place d'un réseau national de transport collectif par monorail rapide ;
- L'adoption de mesures assurant l'accessibilité, l'universalité, voire la gratuité des transports publics ;
- Le développement du transport actif comme les pistes cyclables et une série de mesures limitant l'usage individuel de la voiture, particulièrement en milieu urbain ;
- Le développement du transport des marchandises par voie ferrée et par voie maritime.

Pour obtenir des résultats rapides et bien amorcer ce vaste chantier, c'est dans les grands centres urbains qu'il faudra améliorer le transport collectif : autobus électriques, tramways, métro, etc. Il faut toutefois faire un pas de plus et mettre en place un système de transport électrique interurbain rapide qui relierait d'abord Montréal et Québec pour ensuite s'étendre à toutes les grandes agglomérations. Dans les régions rurales, l'implantation de bornes et le soutien à un usage de voitures électriques devront être organisés.

5. S'appuyer sur le développement public des secteurs des énergies renouvelables et des transports pour relancer le secteur manufacturier au Québec

La nouvelle politique énergétique doit s'appuyer sur la transformation radicale des moyens de transport des personnes et des marchandises afin de lui permettre d'échapper à la domination des hydrocarbures sur ce secteur. Cela ne deviendra possible que si on sait offrir des services de transports collectifs électriques fonctionnels, à un coût abordable et rapides. C'est ainsi qu'on pourra passer du complexe auto-pétrole à la présence des transports publics électrifiés. Il en est de même de la production du matériel rendant possible les énergies renouvelables. La production d'éoliennes, d'hydroliennes, de parcs de panneaux solaires, ... est un autre vecteur de la reconstruction d'une nouvelle industrie manufacturière qui s'articulera à la transition énergétique.

On ne peut laisser au capital privé la planification industrielle porteuse d'un tel tournant. La reconfiguration de ce secteur autour des productions alors exigées nécessitera des investissements publics massifs sur de longues années qui devront de plus n'être pas guidés par la recherche de hauts rendements à court terme. Ce n'est surtout pas la logique des pressions actionnariales qui peuvent permettre un tel projet économique et social.

6. Diminuer notre empreinte écologique en favorisant l'efficacité énergétique

Pour atteindre cet objectif fondamental, il faut mettre en oeuvre un vaste programme d'efficacité énergétique concernant la rénovation des bâtiments existants, assujettissant les constructions nouvelles et les procédés industriels à des normes plus contraignantes et initier un important programme d'économie d'énergie dans tous les édifices publics.

Il ne faut pas laisser les mesures d'économie d'énergie aux initiatives individuelles, mais prendre des mesures contraignantes autant qu'incitatives. Ces mesures doivent favoriser les programmes publics de rénovation dans les secteurs résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels ce qui permettra d'économiser de l'énergie. Il faut aussi encourager une plus grande autonomie énergétique dans les régions éloignées des grands centres ce qui diminuerait la longueur et la fragilité des réseaux de distribution.

IV. Les enjeux énergétiques dans la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Le portrait énergétique de la Capitale nationale et de Chaudière-Appalaches se caractérise par diverses réalités qui découlent des constats que nous avons faits dans les pages précédentes.

Il est évident que la présence de l'automobile y est considérable, particulièrement au centre-ville de Québec et certains axes routiers incluant les ponts reliant la rive nord et la rive sud. La consommation d'énergies fossiles demeure importante et inquiétante, l'étalement urbain joue un rôle négatif dans la stratégie visant à réduire la consommation d'énergie, les terres agricoles et forestières à proximité des secteurs urbanisés sont menacées. La surconsommation d'énergie exige un changement de mentalité pour ramener celle-ci à un niveau soutenable pour l'environnement.

De plus, l'existence de projets favorisant l'utilisation des énergies fossiles polluantes et risquées pour l'environnement confrontent les intérêts et la sécurité de la population de nos régions. Ces projets, comme l'oléoduc de TransCanada Pipeline, sont étrangers aux intérêts des populations locales. D'ailleurs, ils font l'objet de contestations de groupes de citoyennes et de citoyens. Ce fut le cas du projet Rabaska pour la construction d'un port méthanier à l'est de Lévis. Des protestations se sont également fait entendre dans le cas du pipeline Saint-Laurent d'Ultramar de Lévis à Montréal, ainsi que dans celui des gaz de schiste. De plus en plus de citoyennes et de citoyens recommencent à se mobiliser pour contrer l'oléoduc, mais aussi pour faire avancer des projets permettant, à terme, de nous libérer du pétrole et du gaz.

Les citoyennes et les citoyens de nos régions sont de plus en plus sensibles aux valeurs écologiques et comprennent les risques que font courir plusieurs projets pour l'environnement, pour leur santé et, finalement, pour leur qualité de vie. Pensons au cas de l'aéroport de Neuville, de la poussière de zinc provenant du Port de Québec dans Limoilou et d'autres quartiers de Québec, ou encore à la pénible situation dans laquelle s'est retrouvée la population de Shannon, en banlieue nord de Québec, à la suite de la contamination de l'eau potable de cette municipalité par les activités de la base militaire de Valcartier. D'autres groupes de citoyennes et de citoyens se sont élevés contre des projets de promoteurs qui avaient pour conséquence la destruction d'espaces verts et de forêts urbaines important comme à Charlesbourg avec la fameuse bataille pour protéger le secteur forestier de la rivière des Roches, celle de la forêt de l'escarpement lourdement amputée pour faire passer le prolongement de l'autoroute du Vallon (devenu Robert-Bourassa) ou à Sainte-Foy visant la protection du boisé Neilson.

1. État des lieux

1.1 La forte présence de l'automobile et ses conséquences

La région de la Capitale-Nationale possède le ratio le plus élevé de km d'autoroutes par habitant au Canada.⁷ En 2011 le Plan de mobilité durable adopté par la Ville de Québec indiquait que le nombre de véhicules automobile atteignait près de 300 000 en 2006 ce qui représentait une augmentation de 17,9 % par rapport à 1996. À Lévis, la hausse était de 21 % pour la même période avec plus de 80 000 véhicules immatriculés en 2006. Dans la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)⁸, en 2006, 82 % des déplacements domicile-travail s'effectuaient en automobile. Or, le nombre d'automobiles continue d'augmenter et le pourcentage de déplacements par ce moyen de transport diminue trop peu. Il n'est pas souhaitable que le nombre de voitures augmente en raison des impacts néfastes que cela aura sur notre qualité de vie et les coûts en matière de santé.

1.2 Les transports : de nombreux problèmes de pollution et d'encombrement

Cette présence très importante de l'automobile est responsable de la part la plus importante de l'émission des GES et d'un encombrement croissant des routes, des autoroutes et des quartiers centraux.

Outre l'impact de l'auto, il faut aussi noter l'importance du transport de marchandises qui traverse des quartiers habités par camion ce qui ajoute à l'encombrement des routes et à la pollution des centres urbains. Dans le Plan de mobilité durable de Québec on réfère à une information importante publiée dans la Politique du ministère des Transports du Québec sur le transport routier des marchandises 2009-2014 : « *Le camion produit en effet près de 6 fois plus d'émissions de GES par tonne-kilomètre que le train et près de 13 fois plus que le bateau.* »⁹ Ne faudrait-il pas conclure à la nécessité de transférer le plus possible le transport par camion vers le réseau ferroviaire. Un réseau ferroviaire, toutefois, mieux entretenu et surveillé pour assurer la sécurité de ce mode de transport.

Par ailleurs, il y a lieu de s'inquiéter du transport par train de quantités de pétrole de plus en plus grandes. C'est le cas sur la rive sud de Québec autour des activités de la raffinerie Ultramar. Voilà un argument de plus pour sortir le pétrole du Québec comme nous l'avons proposé précédemment.

7. Communauté métropolitaine de Québec, *Bâtir 2031 – Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec*, février 2013, page 25.

8. La CMQ comprend les villes de Québec, Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures, les MRC de la Jacques-Cartier, de la Côte de Beaupré et de l'Île d'Orléans sur la rive nord ainsi que de la Ville de Lévis sur la rive sud.

9. Ville de Québec, Plan de mobilité durable, janvier 2011, page 20.

1.3 Le projet d'oléoduc de TransCanada Pipeline, des cauchemars en vue pour plusieurs citoyennes et citoyens

Un autre enjeu se pointe maintenant à l'horizon : celui de l'oléoduc de TransCanada Pipeline qui touchera nos régions en passant par Portneuf sur la rive nord et Lévis sur la rive sud. Ce projet, présenté par certains comme très prometteur, vise à transporter massivement du pétrole produit en Alberta vers l'Atlantique. On nous fait miroiter que nous aurions ainsi accès à un transport plus sécuritaire que celui par train. Bien sûr, le terrible accident de Lac-Mégantic a ébranlé la confiance de la population dans ce mode de transport, on le comprend aisément.

Il ne faudrait toutefois pas fermer les yeux sur les problèmes réels liés au transport par oléoduc. D'abord, la première phase d'implantation ressemblera à celle vécue dans le dossier des gaz de schiste. La compagnie ne manquera pas d'exercer des pressions de toutes sortes sur les propriétaires des terrains qu'elle envisage traverser avec son pipeline de même que sur les municipalités concernées.

Les promoteurs de cet oléoduc se gardent bien de nous informer adéquatement sur les risques et sur les nombreux déversements qui surviennent à chaque année. Une compagnie-soeur de TransCanada vient de terminer la construction de l'oléoduc Keystone 1 aux États-Unis. Dans la première année d'utilisation, l'oléoduc a connu 12 déversements, alors qu'un seul était prévu en 7 ans, mais la compagnie n'avait pas compté ceux liés aux pompes faisant partie du tracé. En 2011, TransCanada a été responsable de 51 déversements.

Les résidents qui subiront la présence de l'oléoduc sur leur terrain ou leur terre seront toujours exposés à un certain niveau de risque. L'eau potable, celle des rivières et des lacs, pourrait être contaminée. Qu'arrivera-t-il en cas d'accident? Qui paiera pour les dommages subis? Comment se comportera la compagnie exploitante ou, même, les compagnies d'assurance? Ces questions et plusieurs autres s'ajoutent à celles concernant la protection de l'environnement et la qualité de vie des populations où passera l'oléoduc. Le débat sur les gaz de schiste est encore frais à nos mémoires. Le seul principe de précaution devrait nous inciter à refuser ces projets qui nous enferment dans une perspective de développement dépassée et nocive pour notre avenir et celui des générations futures.

1.4 La consommation résidentielle, commerciale, institutionnelle et industrielle

Le document utilisé pour la présente consultation nous informe que dans le secteur résidentiel le niveau de consommation n'a pas augmenté entre 1990 et 2009 (page 30) grâce aux économies d'énergie et malgré l'augmentation de la population. Logiquement, on aurait pu s'attendre à une diminution significative de la consommation globale d'énergie compte tenu des gains en termes d'économie d'énergie dans ce secteur. Cette situation serait due au fait que les économies d'énergies réalisées auraient « été récupérés en bonne partie pour chauffer des espaces de vie plus luxueux et plus grands ou pour alimenter un

nombre toujours plus grand d'équipements électriques énergivores tels que les spas et les téléviseurs.¹⁰» Voilà qui devraient nous conduire à une sérieuse remise en question de notre société de consommation sur laquelle est basée l'économie. S'il est exact que la majorité de la consommation dans ce secteur est constituée d'énergies renouvelables, il faut aussi remarquer qu'il s'agit surtout d'hydroélectricité et que la part des énergies nouvelles comme la biomasse, la géothermie, le solaire ou l'éolien demeure marginale.

Pour Québec solidaire il y a lieu de noter qu'une partie de la population ne peut suivre le rythme de cette consommation à cause des inégalités de revenus croissantes. La consommation énergétique résidentielle d'une partie de la population se trouve donc à accaparer une part de plus en plus importante des ressources à des fins qui apparaissent franchement discutable à une époque où il devient impératif de réduire passablement notre empreinte écologique.

Par ailleurs, après le secteur des transports, dont la part dans la consommation d'énergie a augmentée de 1990 à 2009, c'est du côté du secteur commercial et institutionnel qu'il faut regarder puisqu'il y a eu aussi une augmentation significative de la consommation, de l'ordre de 43 % selon le document de consultation. Or, près de 60 % des énergies consommées dans ce secteur sont d'origine fossile. Cette situation apparaît tout à fait inacceptable.

Finalement, le secteur industriel semble avoir diminué sa consommation d'énergie. Il est vrai qu'il y a eu des fermetures d'entreprises dans certains secteurs. Cependant, en 2010, ce secteur arrivait au deuxième rang en ce qui a trait à l'émission de GES au Québec.

1.5 L'étalement urbain

Un autre phénomène doit être pris en compte pour établir clairement les causes du niveau de consommation d'énergie en milieu urbain. Il s'agit de l'étalement urbain. Dans son document de consultation en vue de l'élaboration d'un plan de mobilité durable, la Ville de Québec indique qu'au cours des cinquante dernières années le développement résidentiel *«s'est fait en privilégiant nettement la maison unifamiliale installée sur un terrain d'assez grande dimension. (...) La densité était de l'ordre de 10 habitations à l'hectare et même inférieure.¹¹*

Au cours des prochaines décennies, la population de Québec et de Lévis continuera d'augmenter. Il devient urgent de remettre en question ce type de développement urbain qui, à cause de son étendue, exige une consommation d'énergie toujours plus grande. Il est vrai que c'est un mode de vie qui est en cause. Il convient donc d'inviter les citoyennes et les citoyens à prendre conscience des limites de ce type d'organisation de la vie en milieu urbain et des problèmes écologiques qu'il engendre.

10. Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, *De la réduction des gaz à effet de serre à l'indépendance énergétique du Québec*, Document de consultation, page 30.

11. Ville de Québec, *Vivre et se déplacer à Québec*, document de consultation, 2009, page 15.

2. Des propositions concrètes

Pour que nos régions participent activement à la sortie du pétrole de notre pays, plusieurs moyens existent. Il faudrait toutefois qu'ils deviennent plus accessibles. Les énergies fossiles bénéficient de subventions colossales : douze fois plus que pour les énergies renouvelables selon l'AQLPA. Il y a là un virage essentiel à prévoir à court terme.

Il est possible d'agir dès maintenant. C'est pourquoi nous proposons que le gouvernement du Québec adopte une politique énergétique qui soit d'abord fondée sur des valeurs écologiques auxquelles doivent être soumises les activités économiques. Des mesures concrètes, un financement suffisant et des programmes efficaces doivent permettre aux municipalités, aux organismes publics, aux entreprises et aux individus d'effectuer le virage qui s'impose dès maintenant. C'est pourquoi nous invitons la commission et la population à retenir les propositions suivantes :

2.1 En matière de transports des personnes

Accroître de manière significative les services de transport collectif électrique.

Pour ce faire, nous proposons d'accélérer les travaux en vue de la construction d'un tramway à Québec en considérant la possibilité qu'il se rende jusqu'au centre-ville de Lévis comme doit l'aborder le rapport de faisabilité du projet d'ici l'automne 2014. Le tramway doit être vu comme un instrument de développement urbain structurant. Le tramway ne procure pas seulement un nouveau service de transport collectif, il est aussi l'occasion d'aménager la ville autrement.

Investir massivement dans le transport collectif, enrichir l'offre de services.

En plus du tramway, il y a lieu d'accélérer l'amélioration des trajets d'autobus, particulièrement les métrobus, penser l'utilisation de l'écolobus en fonction des besoins de la population et pas seulement du tourisme, le taxibus pourrait également améliorer le service dans les secteurs moins densément peuplés. Il faut aussi encourager davantage le covoiturage et l'autopartage en diffusant une information pouvant retenir l'attention de la population. Enfin, dans une phase ultérieure, on devra envisager la gratuité du transport collectif.

Renforcer les liens régionaux avec des trains de banlieue

Afin de réduire le plus possible le nombre d'automobiles circulant sur les routes, particulièrement aux heures de pointe, il nous semble opportun d'envisager la mise en service de trains de banlieue pour relier la rive sud et la rive nord, Beaupré (à l'est) et Deschambault (à l'ouest). À terme, une vision régionale devrait aussi prévoir la desserte jusqu'à Baie Saint-Paul (à l'est) et jusqu'à Portneuf (à l'ouest). On doit aussi prévoir des autobus aux heures de pointe qui amènent les personnes jusqu'aux trains de banlieue avec des tarifs intermodaux attrayants.

En plus d'un train de banlieue, il est également envisageable de consolider les services de covoiturage existants comme dans Portneuf notamment. Encourager l'autopartage

représente aussi une solution au niveau des liens régionaux permettant de réduire le nombre d'automobiles sur les routes de nos régions.

Faire une place de choix aux pistes cyclables et aux déplacements piétons

Cet objectif peut paraître étranger à la question de l'avenir énergétique du Québec. Pourtant, il faut reconnaître qu'aménager des pistes cyclables utilitaires et donner plus de place aux piétons implique la réduction de la place occupée par l'automobile et, ainsi, de la consommation de pétrole.

Tout est à faire, ou presque, dans ce domaine. Il faut développer un réseau de pistes cyclables utilitaires, qui font en sorte que les déplacements à vélo deviennent plus rapides et sécuritaires, mais aussi plus attrayants que les déplacements en auto. Pour les piétons, il faut augmenter la qualité des trajets, le nombre de trottoirs, diminuer le temps d'attente aux intersections, s'assurer que les traverses piétonnières soient respectées, augmenter la sécurité, délimiter des zones réservées (interdites aux autos) comme des rues piétonnes et repenser les intersections des rues (dont la durée des feux) pour avantager les piétons et les piétonnes. En clair, il s'agit de rendre le vélo et la marche les plus agréables et les plus efficaces possibles, en acceptant que cela incommodera les automobilistes, et en assumant pleinement ce choix.

2.2 Les secteurs résidentiel, commercial, institutionnel et industriel

- **Favoriser davantage le recours aux énergies renouvelables telles que le solaire, l'éolien et la géothermie afin d'éliminer le recours au pétrole et au gaz le plus rapidement possible. Ces sources d'énergie sont parfaitement utilisables en milieu urbain.**
- **Miser davantage sur les économies d'énergies.**

Ces engagements nécessitent que l'on investisse massivement dans le développement de ces énergies afin de les rendre plus accessibles. Les programmes de subvention pour assurer un transfert vers les nouvelles sources d'énergies vertes contribueront à changer les choses en profondeur.

Une telle orientation serait génératrice d'emplois dans nos régions car elles comptent des fabricants de portes et fenêtres et d'autres entreprises spécialisées dans l'efficacité énergétique. Elle se réaliserait à coût beaucoup moindre pour le gouvernement que le développement de projets énergétiques.

Par ailleurs, compte tenu de l'expérience passée, le gouvernement a la responsabilité de sensibiliser toute la société sur les méfaits d'une consommation sans limite d'objets de consommation de plus en plus nombreux et énergivores.

2.3 L'aménagement urbain comme moyen de réduire la consommation d'énergie

* Pour contrer l'étalement urbain, mettre en place des moyens concrets afin de procéder à une **densification intelligente**.

À cet égard, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) doit mettre en place un plan d'action, de concert avec les municipalités, les citoyennes et les citoyens, permettant d'atteindre l'objectif de nous libérer du pétrole et d'utiliser écologiquement l'énergie dont nous avons besoin. L'aménagement urbain doit adopter une conception nouvelle permettant de sortir de l'impasse que constitue la vision nord-américaine des années cinquante qui concevait l'aménagement de l'espace en fonction de l'automobile.

Une *densification intelligente* devra tenir compte des critères suivants :

- accès à des parcs et des services à proximité des domiciles afin d'attirer de nouveaux résidents dans les secteurs urbains;
- respect des réalités des quartiers en tenant compte du niveau de densification existant particulièrement dans les quartiers centraux de Québec;
- réduction des distances à parcourir et des temps de déplacement des personnes entre leur résidence et leur lieu travail;
- protection des terres agricoles, des forêts et des milieux humides, y compris en milieu urbain, et soutien au développement d'une agriculture urbaine;
- respect du caractère patrimonial de certains secteurs.

2.4 Les matières résiduelles transformées en énergie

Depuis quelques années la récupération des déchets permet la production de compost et de biométhane pouvant réduire la consommation de pétrole et de gaz polluants. Ainsi sont apparus divers projets d'usines de biométhanisation. À Québec, un tel projet existe depuis quelques années sans qu'il n'ait pu aboutir malgré l'urgence d'aller de l'avant. C'est pourquoi nous demandons aux paliers de gouvernement impliqués de :

- Débloquer le projet d'usine de biométhanisation de Québec. Le gouvernement du Québec doit soutenir, encourager et subventionner le projet de la Ville de Québec qui tarde à se concrétiser.

Conclusion

La politique énergétique doit absolument être caractérisée par une cohérence forte, ce qui implique des objectifs et des moyens congruents, marquer un choix clair envers les sources d'énergie «décarbonifiées» et inviter la population, sous peine de problèmes environnementaux planétaires insurmontables, à un changement en profondeur de paradigme. Faire un tel choix, implique de soumettre à la population un plan clair de transition énergétique visant un Québec libéré du pétrole en 2030, objectif qui ne pourra être atteint si la transition énergétique est dictée par le profit.